



Remboursement frais de port

Par **yannick**, le **23/10/2009** à **10:21**

Bonjour,

j'ai vendu par internet des jantes de voiture
l'acheteur m'a demandé de les expedier
il a reçu le colis mais les jantes ne lui conviennent pas
(je me serais trompé de taille d'après lui)
il m'a renvoyé le colis
il me réclame le remboursement de l'objet (ce que j'accepte sans discuter)

il me réclame le remboursement la totalité des frais de port (aller et retour)

est il dans son droit
merci